RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

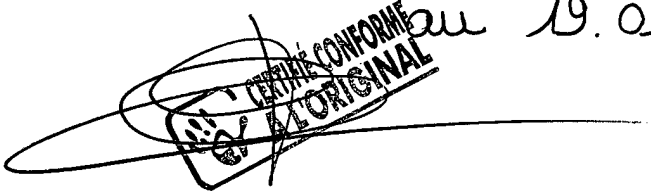
Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00005
Numéro SIREN : 509 744 843
Nom ou dénomination : FLORENTIS

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2017 sous le numéro de dépôt 6178

Certifié conforme par la gérante au 19.09.2017



Reçu le

19 SEP. 2017

TRIBUNAL DE COMMERCE
REIMS

TRIBUNAL DE COMMERCE
DÉPOSÉ LE

19 SEP. 2017

N° 2017 B 6178

SARL FLORENTIS
Au capital de 1000 €

9 Rue André Pingat
51100 REIMS
Ape : 6831Z Siret : 50974484300012
Agences immobilières
Comptes Annuels
Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

SLEC

Societe Laonnoise d'Expertise Comptable

Chemin de la porte Verte
02000 LAON

SARL au capital de 96 000 € - RCS Saint-Quentin
Siret : 65168013400038 - N° Tva FR 79 651 680 134 - Naf : 6920 Z

Tél. 03.23.27.33.70 Fax. 03.23.79.69.64 Email . slec@wanadoo.fr

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Picardie - Ardennes
et sur la liste des Commissaires aux Comptes du ressort de la Cour d'Appel d'Amiens

Sommaire

1. Bilan et Compte de Résultat **2**

Bilan 3

Compte de Résultat 5

Détermination du résultat fiscal 6

Détail du Bilan et Compte de Résultat 7

Bilan détaillé *8*

Détail du Compte de résultat *10*

2. Annexe **12**

Synthèse de l'Annexe 13

Règles et méthodes comptables 15

Notes sur le bilan 17

Autres informations 22

3. Immobilisations **24**

Liste des immobilisations 25

Bilan et Compte de Résultat

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 700	2 175	525	1 425
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	5 274	4 826	448	1 311
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**7 974**	**7 001**	**973**	**2 736**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	637 908		637 908	62 534
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				4 781
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 967		6 967	10 388
Autres créances	5 025		5 025	25
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	369 587		369 587	47 422
Charges constatées d'avance	458		458	368
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 019 944**		**1 019 944**	**125 518**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 027 918	7 001	1 020 918	128 254

Bilan

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	83 938	49 592
Résultat de l'exercice	**497 153**	**34 346**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**582 091**	**84 938**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 746	21 897
Personnel		
Organismes sociaux	*10 744*	*4 947*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*232 085*	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*148 814*	*9 374*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*438*	*438*
Dettes fiscales et sociales	392 081	14 759
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		6 660
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**438 827**	**43 315**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 020 918**	**128 254**

Compte de Résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	983 651	100,00	168 016	100,00	815 635	485,45
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	2 728	0,28	2 728	1,62		0,01
Total	**986 379**	**100,28**	**170 743**	**101,62**	**815 636**	**477,70**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	64 558	6,56	77 863	46,34	-13 305	-17,09
Total	**64 558**	**6,56**	**77 863**	**46,34**	**-13 305**	**-17,09**
MARGE SUR M/SES & MAT	**921 821**	**93,71**	**92 880**	**55,28**	**828 940**	**892,48**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	3 853	0,39	3 964	2,36	-111	-2,79
Salaires et Traitements	131 528	13,37	31 528	18,76	100 000	317,18
Charges sociales	46 410	4,72	12 120	7,21	34 290	282,91
Amortissements et provisions	1 763	0,18	1 895	1,13	-132	-6,98
Autres charges	1					134,78
Total	**183 555**	**18,66**	**49 507**	**29,47**	**134 048**	**270,76**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**738 266**	**75,05**	**43 373**	**25,81**	**694 893**	**NS**
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**738 266**	**75,05**	**43 373**	**25,81**	**694 893**	**NS**
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	241 113	24,51	9 027	5,37	232 086	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	**497 153**	**50,54**	**34 346**	**20,44**	**462 807**	**NS**

Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL — DGFiP N° 2058-A 2016

Désignation de l'entreprise : SARL FLORENTIS — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2015

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA	497 152
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				WB	
		de son conjoint		moins part déductible*	à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	5 906	XE	7 660
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 754		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	241 113
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8	
		- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme				WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
					TOTAL I	WR	745 925

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
		- imposées au taux de 0 %				WH	
		- imposées au taux de 19%				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A		)	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY	
	Majoration d'amortissement*					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* : Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9	Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité (44 *undecies*)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
	Zone franche urbaine (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	IF	Zone franche d'activité (44 *quaterdecies*)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit ZI	)	XG
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL

			TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II) / déficit (II moins I)	XI	745 925	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	745 925	XO	

Cegid Group

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	
NOTES SUR LE BILAN :			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Etat des échéances des dettes et des créances	x		
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :			

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
- Accroissements et allégements de la dette future d'impôt		x	
AUTRES INFORMATIONS :			
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
- Avances aux dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail	x		
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Aspects environnementaux		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL FLORENTIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 1 020 918 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 497 153 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 700			2 700
Immobilisations incorporelles	**2 700**			**2 700**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 274			5 274
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**5 274**			**5 274**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	7 974			7 974

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 275	900		2 175
Immobilisations incorporelles	**1 275**	**900**		**2 175**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 963	863		4 826
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**3 963**	**863**		**4 826**
ACTIF IMMOBILISE	5 238	1 763		7 001

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 650 357 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	637 908	637 908	
Autres	11 991	11 991	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	458	458	
Total	650 357	650 357	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 438 827 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 746	46 746		
Dettes fiscales et sociales	392 081	392 081		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**438 827**	**438 827**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Delim fnp ch communes	17 506
Honoraires np	22 560
FNP CADEAUX CLIENTS	6 600
FNP FRAIS DEPLACEMENT	2
Services bancaires FNP	79
Taxe apprentissage ap	894
Formation continue ap	868
T.v.t.s cap	438
Total	**48 946**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances, période d avance	458		
Total	458		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

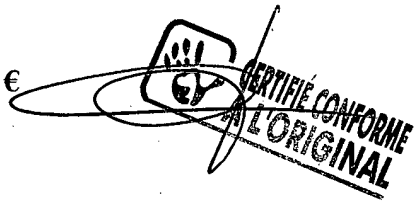
	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	38 400
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**38 400**
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**47 830**	**47 830**
Cumul exercices antérieurs				3 295	3 295
Dotations de l'exercice				9 566	9 566
Amortissements				**12 861**	**12 861**
Cumul exercices antérieurs				3 274	3 274
Exercice				9 821	9 821
Redevances payées				**13 094**	**13 094**
A un an au plus				9 821	9 821
A plus d'un an et cinq ans au plus				26 188	26 188
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**36 009**	**36 009**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 392	2 392
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**2 392**	**2 392**
Montant pris en charge dans l'exercice				**9 821**	**9 821**

FLORENTIS
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €
Siège social : 9 Rue André Pingat 51100 REIMS
509 744 843 RCS REIMS



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille quatorze, le 30 juin, à 18 heures,

Les associés de la société FLORENTIS, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 9 Rue André Pingat 51100 REIMS, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur Virgile DELAITRE, propriétaire de	33 parts sociales
- Mademoiselle Florence CHOMBINHO, propriétaire de	34 parts sociales
- Madame Laëtitia FREMAUX, propriétaire de	33 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Mademoiselle Florence CHOMBINHO, gérante.

La gérante rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La gérante dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La gérante déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La gérante présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, la gérante déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 44 168,13 € de la manière suivante :

- Report à nouveau antérieur : 83 938 €
- Résultat de l'exercice : 497 153 €
- TOTAL DISTRIBUABLE : 581 091 €
- Distribution par AG du 18/01/2016 300 000 €, soit 3 000 € par part
- Solde : 281 091 €

En totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 281 091 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2012 : 34 000 €, soit 340 € par titre
dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 34 000 €

Exercice clos le 31 décembre 2013 : 40 000 €, soit 400 € par titre
dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 40 000 €

Exercice clos le 31 décembre 2014 : 0 €, soit 0 € par titre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les co-gérants et le président de séance et les associés présents.

